Eigenflow

GUIDE · GÉNÉALOGIE AVEC CLAUDE

Retrouver sa famille avec Claude

8 prompts testés, dont 4 sur la famille de Victor Hugo

PAR

Abyane Nabeebaccus

INSTAGRAM

@abyane_nb

ÉDITION

novembre 2026

Voici le guide du reel « Et si Claude retrouvait ta famille cachée ? », dont le script est traduit d'un reel Instagram de mavgpt. Tu y trouves les 4 prompts de la vidéo, ce que Claude en a vraiment fait sur une famille réelle, comment vérifier ses réponses avec les archives françaises, et 4 prompts de plus pour ta propre recherche.

Tout a tourné dans Claude Opus 5.5 le 2 novembre 2026 : les 4 prompts du reel vers 0 h 40, sur la famille de Victor Hugo, morte depuis longtemps et contrôlable ligne par ligne ; les 4 nouveaux entre 12 h 56 et 12 h 58, sur des cas inventés ou historiques. Chaque phrase de Claude citée ici est copiée de sa réponse brute, et chaque règle officielle porte sa source et l'heure du relevé.

Les 4 prompts du reel se tapent dans la même conversation, dans l'ordre. Les 4 nouveaux marchent seuls.

À savoir avant de lire

- Sur la famille Hugo, la recherche web a ramené en 40 secondes 19 personnes qu'on ne lui avait pas données. Vérifiées une par une : 18 confirmées, 1 dont les dates restent sans source, aucune fausse.

- L'erreur qui compte est ailleurs : Claude fait démarrer la lignée « vers 1700 », alors que le plus ancien Hugo connu est né vers 1610. Il a aussi fait mourir le grand-père en 1789 au lieu de 1799. Une date donnée par Claude se vérifie dans un acte (partie 3).

- Avec une famille célèbre, Claude remplit l'arbre de mémoire : 24 personnes pour 7 noms, avant toute recherche. Avec ta famille, il n'aura que ce que tu lui dis et ce qu'il trouve en ligne. Attends-toi à beaucoup moins.

- Ne colle jamais dans Claude les données d'un proche vivant. Ici, les sept enfants de Jean Hugo, peut-être vivants, n'apparaissent qu'en initiales (partie 5).

1. Comment on a testé

- Claude Opus 5.5, dans Claude Code 2.1.280 en mode non interactif, sur un abonnement Claude, sans clé API. Lancé depuis un dossier vide, sans nos réglages personnels.

- Famille Hugo : on a joué Victor Hugo avec 7 noms seulement (lui, ses parents Léopold et Sophie Trébuchet, ses frères Abel et Eugène, sa femme Adèle Foucher, sa fille Léopoldine). Prompts 1, 2 et 4 sans aucun outil, prompt 3 avec la recherche web et rien d'autre, pas de navigateur.

- Chaque personne et chaque date comparées à Wikipédia en français, le 2 novembre 2026 entre 0 h 40 et 0 h 53.

- Les 4 nouveaux prompts : une conversation neuve chacun, sans outil. Règles officielles relevées sur service-public.gouv.fr et FranceArchives le même jour entre 12 h 57 et 12 h 59.

2. Les 4 prompts du reel

Prompt 1 · Laisse Claude poser les questions

> Je veux construire mon arbre généalogique complet. Alors demande-moi tout ce que tu as besoin de savoir : mon nom complet, d'où vient ma famille, et chaque proche dont je me souviens.

Réponse en 10,5 secondes, en trois étapes. D'abord toi : « Nom complet », « Date et lieu de naissance : même approximatifs », « Origines de la famille : pays, régions ou villes, côté paternel et côté maternel ». Puis tes parents, puis frères et sœurs. Il précise : « "Je ne sais pas" ou "environ 1950" sont des réponses parfaitement valables, et je marquerai ces points comme à vérifier. » Et il propose un fichier GEDCOM, « importable dans Geneanet, MyHeritage, Ancestry ou Gramps ».

Il écrit aussi « Je noterai tout au fur et à mesure dans un fichier local ». Il n'avait aucun outil et n'a rien écrit. Copie ses réponses ou demande le GEDCOM.

On a répondu « Je m'appelle Victor Hugo. Je suis né à Besançon, en 1802 », puis nos 7 noms, et « Les grands-parents et le reste, je ne sais pas. » Claude l'a reconnu (« à "Besançon, 1802", j'ai souri ») et a rendu en 21,7 secondes un arbre de 24 personnes. Rien de faux, une approximation (« comte d'Empire » pour le père, titre donné par Joseph Bonaparte « selon la tradition familiale »), et un fils d'Abel qu'il marque lui-même « à vérifier ».

Cet arbre sort de sa mémoire, parce que Hugo est célèbre. Le tien contiendra ce que tu lui as donné, remis en ordre, avec les trous bien visibles.

Prompt 2 · L'origine du nom, et jusqu'où on remonte

> Maintenant, à partir de mon nom de famille et de l'endroit d'où vient ma famille, dis-moi les origines de ma lignée et jusqu'où tu peux remonter.

Réponse en 17,8 secondes. Le nom, c'est juste : « Hugo vient d'un prénom germanique, Hugo, formé sur la racine hug, qui signifie "esprit" ou "pensée" », comme Hugues ou Hugon. Wikipédia (article Hugues, d'après Dauzat) et Filae disent pareil. Pour Trébuchet aussi : Filae y voit un « diminutif de trebuc, avec le sens de piège ».

Les dates, deux erreurs :

- le grand-père Joseph Hugo est donné « (1727-1789) ». Il est mort en 1799. Claude écrit 1799 au prompt suivant, sans dire qu'il se corrige ;

- « on remonte de façon fiable jusqu'au début du XVIIIe siècle, vers 1700. Plus loin, les mentions deviennent rares ». Faux d'un siècle (partie 3).

Et une légende sans source : l'ancêtre noble revendiqué par Victor Hugo devient « Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine, anobli en 1531 ». Les textes anciens parlent d'un Pierre-Antoine né en 1532, ou d'un soldat anobli en 1535.

Il finit pourtant par « Les détails de cette dernière ligne sont donc à vérifier dans les archives des Vosges et de Meurthe-et-Moselle ». Il a raison de prévenir : c'est cette ligne-là qui est fausse.

Prompt 3 · L'astuce : la recherche web

Active la recherche web dans Claude avant d'envoyer ce prompt.

> Avec tout ce que tu sais de moi, cherche dans les registres publics, les bases de données généalogiques et les avis de décès, et trouve des membres de ma famille que je n'ai pas encore.

Ce qu'il a vraiment fait, en 40,6 secondes : trois recherches web, puis la réponse. Il n'a ouvert aucune page, aucun registre, aucun avis de décès. Tout vient des extraits renvoyés par la recherche (Wikipédia, trois arbres Geneanet, deux autres sites). Sur une famille aussi documentée, ça a suffi.

Résultat : 19 personnes absentes de nos réponses et de son premier arbre, 13 parents par le sang et 6 par alliance. Parmi elles :

- un oncle, Louis-Joseph Hugo (1777-1853), « colonel d'Empire et maire de Tulle », et un autre, François-Juste, « né en 1780 » ;

- un neveu, Jules Hugo, fils d'Abel, « né le 2 septembre 1835 » ;

- les trois maris de la petite-fille Jeanne : Léon Daudet, l'explorateur Jean-Baptiste Charcot, Michel Négroponte ;

- Jean Hugo (1894-1984), « peintre et décorateur de théâtre », et sa sœur Marguerite ;

- les sept enfants de Jean Hugo et de sa seconde femme Lauretta, ici en initiales : C. H., M. H., J.-B. H., A. H., J. H.-C., S. H.-L., L. H.

Vérifiés sur Wikipédia : 18 confirmés en entier, 1 dont l'existence est confirmée mais pas les dates (Marguerite, « 1896-1984 »), 0 faux. Il a aussi levé son propre doute : Léopold-Armand Hugo a bien existé (1828-1895), mathématicien.

Ce qu'il a raté, alors que c'est sur la page Famille Hugo qu'il cite sans l'avoir ouverte : Zoé, fille d'Abel morte à deux ans (il écrit « deux fils ») ; la femme et les enfants de Louis-Joseph ; Valentine Gross, première femme de Jean Hugo ; les ancêtres d'avant 1700.

Et une contradiction. Il écrit : « Je ne compile pas d'informations sur des particuliers vivants à partir d'avis de décès ou de registres. » Juste au-dessus, il a nommé en entier les sept enfants de Jean Hugo (partie 5).

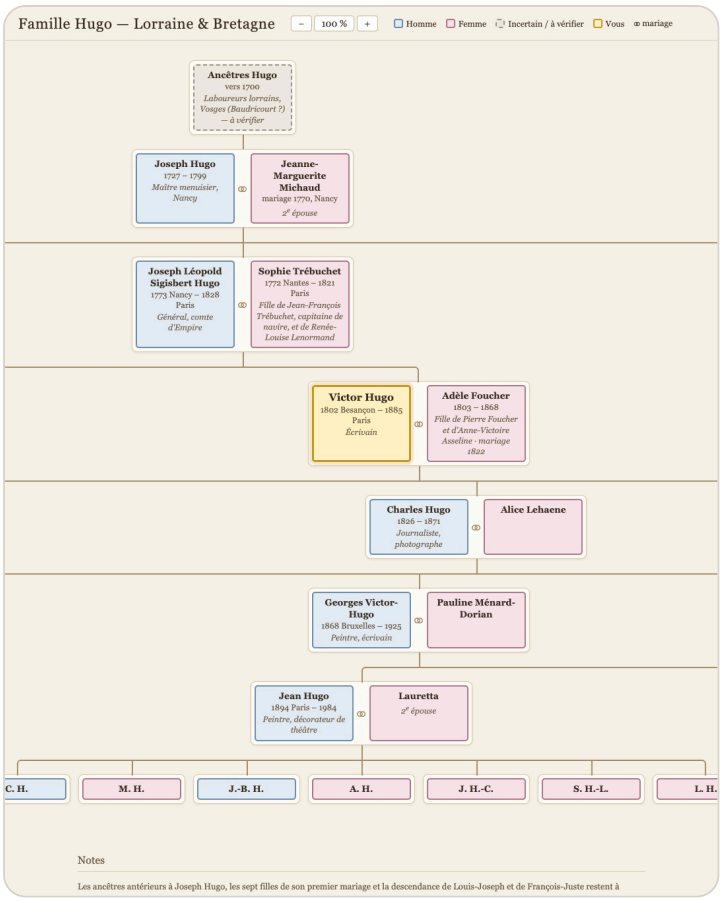
Prompt 4 · Le bonus : l'arbre visuel

> Maintenant, construis-moi l'arbre généalogique visuel complet, avec tous ceux que tu as trouvés et la façon dont on est tous liés.

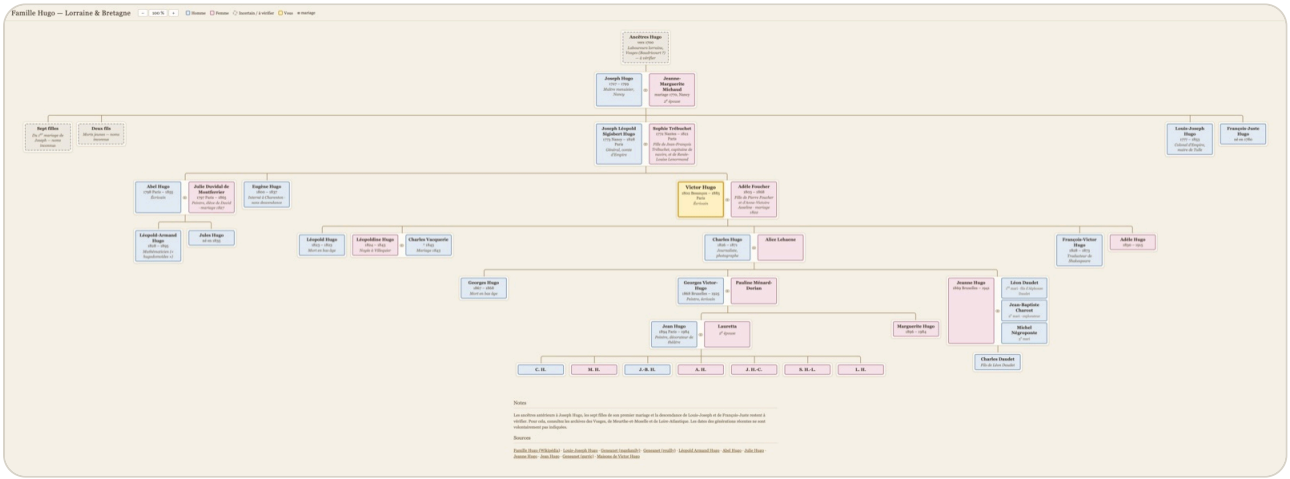
On a ajouté une phrase pour récupérer un fichier (partie 6). Tu enregistres la réponse en arbre.html et tu l'ouvres dans ton navigateur.

Réponse en 71,8 secondes : une page de 41 cases, 38 personnes nommées et 3 groupes, sur sept générations. Sept noms au départ, 38 à l'arrivée. Des pointillés pour ce qui reste à vérifier, Victor en doré, des boutons de zoom, aucune animation.

Claude a retiré les dates de la dernière génération (« Ce sont des personnes contemporaines ») mais laissé les noms complets. Sur nos captures, ce sont des initiales. Restent faux ou douteux : « comte d'Empire », les dates de Marguerite, et la case du haut, « vers 1700 ».



L'arbre rendu par Claude Opus 5.5 le 2 novembre 2026, centré sur Victor Hugo à l'ouverture ; les sept enfants de Jean Hugo en initiales



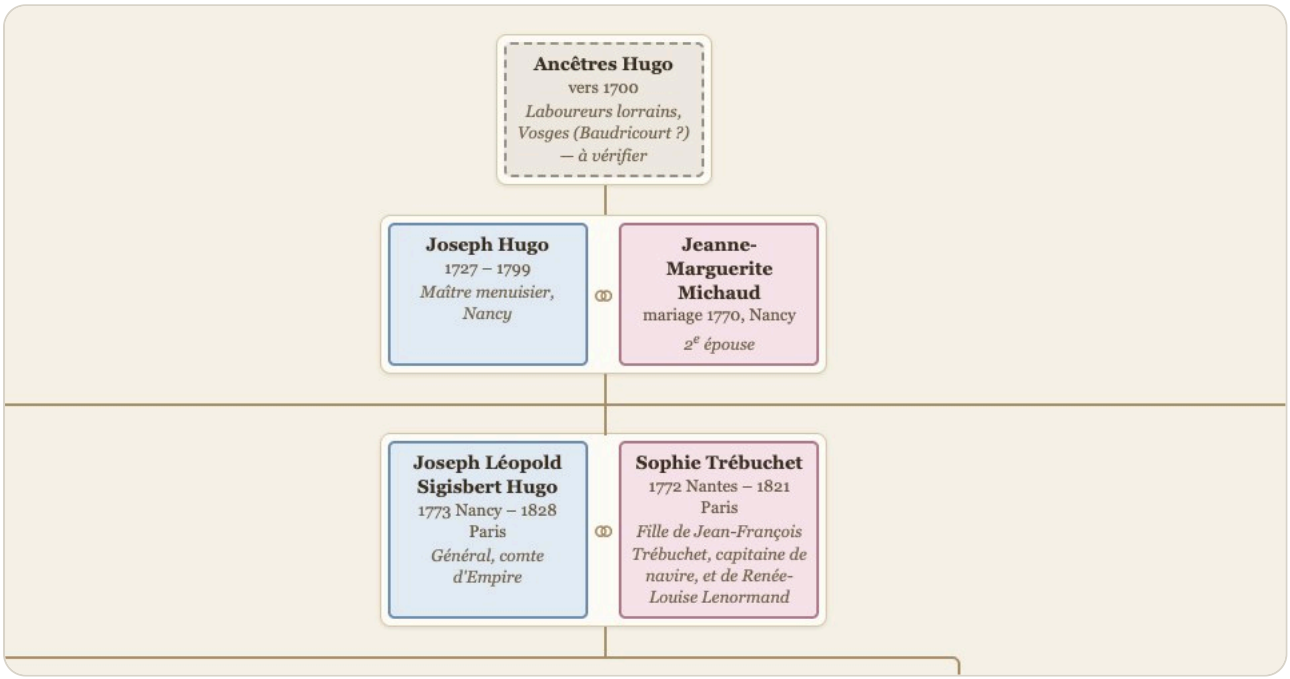
L'arbre entier : 41 cases sur sept générations, de « Ancêtres Hugo vers 1700 » aux arrière-arrière-petits-enfants

3. Vérifier ce que Claude trouve

L'erreur du test : 1700 au lieu de 1610

Claude écrit qu'on remonte « vers 1700 », et l'arbre affiche en haut « Ancêtres Hugo, vers 1700, laboureurs lorrains, Vosges (Baudricourt ?) ».

La page Wikipédia Famille Hugo dit : « Le plus ancien Hugo connu, Johannès, né vers 1610, est probablement originaire de la commune de Bralleville. » Son fils Jean, né à Vaudémont, s'installe à Baudricourt vers 1690, d'où la famille « établie à Baudricourt (Vosges) vers 1700 ». Claude a pris la date d'installation dans un village pour la limite de ce qu'on sait, et l'a dite « fiable ». Il manque près d'un siècle.



La case du haut de l'arbre : « vers 1700 », marquée à vérifier. Le plus ancien Hugo connu est né vers 1610

Pour ta famille :

- La « date la plus ancienne » de Claude te dit où il s'arrête, lui. Les registres vont parfois plus loin.

- Chaque personne doit avoir un acte (naissance ou baptême, mariage, décès ou sépulture). Sans acte, la case reste « à vérifier ». Une date qui change d'une réponse à l'autre, comme 1789 puis 1799 : va lire l'acte.

- Un arbre trouvé en ligne sert de piste. Ouvre l'acte qu'il cite avant de recopier.

L'état civil en ligne, département par département

Les registres anciens sont aux archives départementales. Pour savoir ce qui est en ligne et où, passe par le portail national **FranceArchives**, page « État civil numérisé » (francearchives.gouv.fr/fr/article/38170) : pour chaque département, ce qui est numérisé, avec le lien vers le site des archives. Mise à jour du 27 août 2026, relevée le 2 novembre 2026 à 12 h 58. On y lit par exemple :

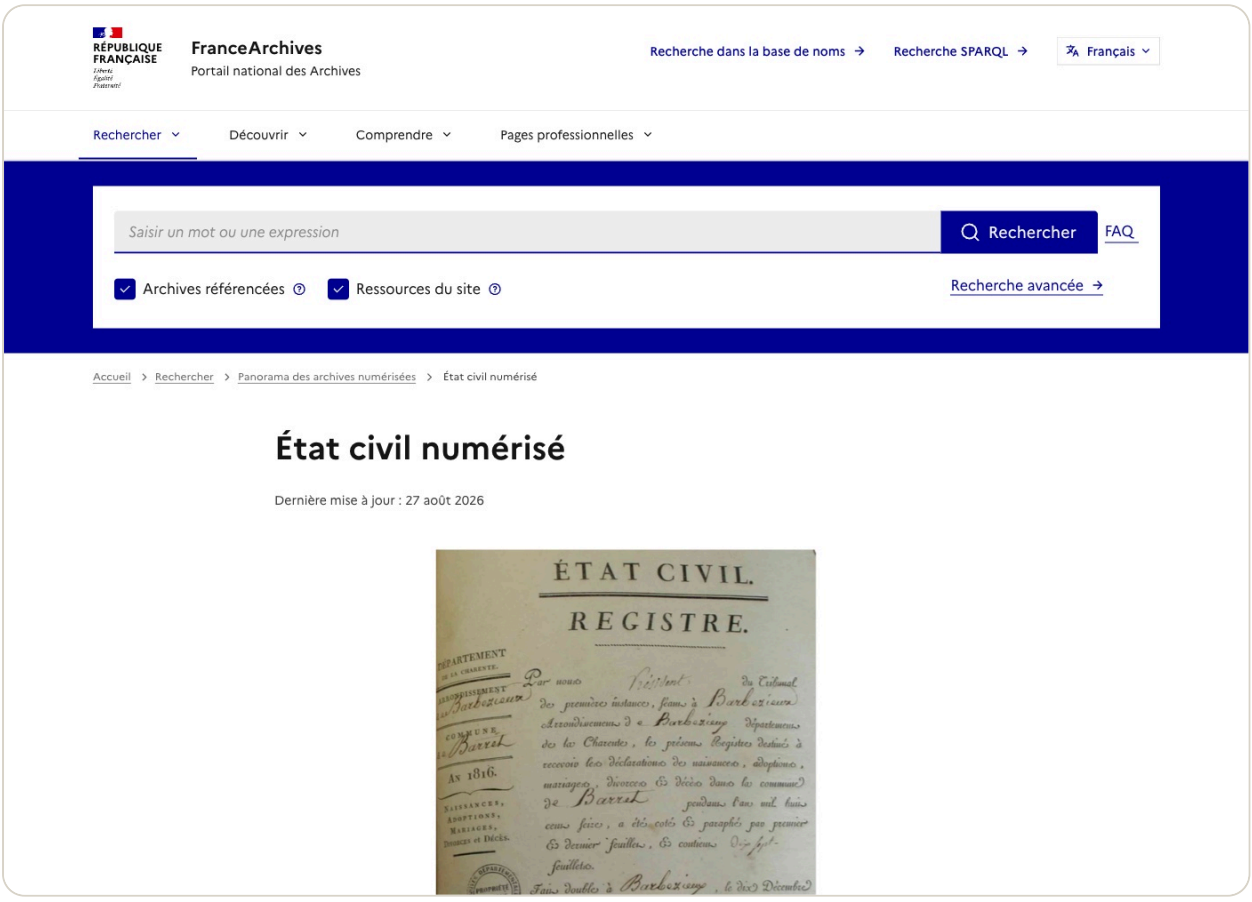
- « Meurthe-et-Moselle : registres paroissiaux et d'état civil » et la même mention pour la Loire-Atlantique, les deux départements où Claude envoyait chercher les Hugo et les Trébuchet ;

- « Jura : état-civil (XVIe siècle-1922), tables décennales (1802-1942) » ;

- les Vosges, sans détail. Le site des Archives des Vosges (archives.vosges.fr), chargé à 12 h 58, propose en ligne l'état civil, les recensements, le recrutement militaire, le minutier des notaires et les plans cadastraux.

Les **registres paroissiaux** (baptêmes, mariages, sépultures, tenus par le curé) couvrent l'avant-Révolution. L'**état civil** (naissances, mariages, décès) commence en 1792. Filae les annonce ainsi : registres paroissiaux « de 1700 à la Révolution française », état civil « de 1792 au début du XXème siècle ».

Un site peut tomber. Le 2 novembre à 12 h 59, la page état civil des archives du Pas-de-Calais renvoyait vers « Le site internet des Archives du Pas-de-Calais actuellement indisponible ». Claude l'avait conseillé une minute plus tôt, sans pouvoir le savoir.



FranceArchives, page « État civil numérisé », chargée le 2 novembre 2026 à 12 h 58 : dernière mise à jour le 27 août 2026

Les tables décennales

Quand tu ne connais pas la date exacte d'un acte, commence par elles : pour une commune, une table par période de dix ans, qui liste les actes et leur date. FranceArchives les signale pour plusieurs départements (Nord, Doubs, Haute-Marne, Jura).

Claude les conseille dans deux de nos tests : « Commence par les tables décennales 1913-1922, qui donnent la date exacte de l'acte. » Pour Baudricourt, il prévient qu'entre 1792 et 1802 il faudra « feuilleter année par année » (non vérifié).

Geneanet et Filae

- **Geneanet** ([geneanet.org](https://www.geneanet.org/)) : des arbres mis en ligne par des particuliers, et des relevés. Sa page Premium, relevée à 12 h 58, annonce une inscription gratuite, « Votre arbre hébergé gratuitement sur Geneanet sans limite de taille », et un Premium « à partir de 4,13 € par mois » qui ajoute les variantes orthographiques et les lieux voisins, « jusqu'à 200 km autour d'une commune ». Dans le test, la recherche de Claude a renvoyé trois arbres Geneanet des Hugo.

- **Filae** ([filae.com](https://www.filae.com/)) : sa page d'accueil, relevée à 12 h 58, propose « GRATUIT Démarrez simplement votre arbre » et un abonnement Premium. Elle annonce l'état civil, les recensements de 1872 et 1906 et des « Relevés généalogiques d'associations régionales ». Ses pages de noms de famille nous ont servi pour Hugo et Trébuchet.

On n'a pas testé ce que chaque site montre sans abonnement.

Les délais : quels actes tu peux demander

Source : service-public.gouv.fr, « Acte de naissance : demande de copie intégrale ou d'extrait » ([F1427](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1427)), « Vérifié le 14 août 2026 », relevée le 2 novembre 2026 à 12 h 57.

- La personne, son conjoint ou partenaire de Pacs, ses ascendants et ses descendants obtiennent la copie d'un acte de naissance ou de mariage par les archives « à tout moment et sans limitation dans le temps ».

- Pour les autres : « toute autre personne (par exemple, un oncle, une tante) ne pourra pas demander la communication de ces documents avant les délais suivants : 75 ans à compter de la date du document [...] Ou 25 ans à compter de la date du décès de la personne si ce dernier délai est plus bref. »

- « Si la personne est mineure, les délais sont différents : 100 ans ».

- Même texte pour l'acte de mariage ([F1432](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1432), « Vérifié le 23 janvier 2026 »).

- Décès ([F1444](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1444), « Vérifié le 13 août 2026 ») : « Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière et sans avoir à justifier de son identité. »

En pratique : l'acte de naissance d'un grand-oncle né en 1921 a plus de 75 ans, tu peux le demander. Celui d'une grand-tante née en 1960, dont tu ne descends pas, pas avant 2035, sauf si elle est morte depuis plus de 25 ans.

Dans nos tests, Claude a donné deux fois la règle de base (75 ans, décès sans délai), jamais les 25 ans après le décès ni les 100 ans pour un mineur.

4. Quatre prompts de plus, testés le 2 novembre 2026

Une conversation neuve pour chacun, sans recherche web. Là où il faut des informations, on a testé sur un cas inventé. Les versions à remplir sont en partie 6.

5. Préparer l'entretien avec ses grands-parents

> Je vais interroger ma grand-mère sur l'histoire de notre famille. Prépare-moi les questions à lui poser, classées par thème, des plus faciles aux plus délicates, et dis-moi pour chaque thème quels noms, dates, lieux et papiers noter pour retrouver ensuite les actes dans les archives.

À faire avant le prompt 1 du reel, si un grand-parent peut te répondre : il donne les noms, les communes et les dates que Claude n'a aucun moyen de deviner.

Réponse en 47 secondes : huit thèmes, de l'enfance aux « Sujets délicats (à la fin, avec tact) ». En tête : « Enregistre (avec son accord) », « Fais épeler les noms : un nom mal orthographié bloque ensuite toutes les recherches. » Chaque thème finit par ce qu'il faut noter, comme « Les communes d'origine : c'est l'information clé, car les registres sont classés par commune. » Puis les papiers à photographier, en tête le livret de famille.

Vérifié : sa règle des délais va dans le sens de service-public, et le fichier des décès de l'Insee qu'il cite est bien en accès libre : deces.matchid.io, chargé à 12 h 59, y cherche « gratuitement » parmi « 25 millions de personnes décédées depuis 1970 ». Non vérifié : les recensements « tous les 5 ans environ jusqu'en 1936 ».

6. Lire un acte ancien

> Aide-moi à lire un acte ancien. Je le recopie tel quel, mot à mot : « COLLE ICI LE TEXTE DE L'ACTE ». Dis-moi qui est qui et quel lien les unit, donne les dates en clair, explique les mots anciens, et signale ce qui est douteux ou ce que je dois vérifier sur l'image de l'acte.

Testé avec un acte de baptême inventé de 1748 (Nicolas, fils de Jean Mathieu, laboureur, curé Thiriet), en orthographe d'époque : « huict », « a esté », « filz », « parain », « ne sçavoir signer de ce interpellée ».

Réponse en 30 secondes, juste sur tout ce qu'on a pu contrôler. Naissance le « 11 mars 1748 », baptême le 12. Le parrain est « très probablement le frère de Marguerite Colin », et Claude Perrin est « décédé avant mars 1748 » à cause du mot « feu ». Le vocabulaire est expliqué : « manouvrier : journalier, qui travaille de ses bras pour autrui, sans attelage », « de ce interpellée : "ayant été sollicitée à ce sujet" ».

Il repère la contradiction qu'on avait laissée : « lesquels ont signé » inclut la marraine, qui ne sait pas signer. Il liste neuf points à relire sur l'image et les actes suivants à chercher (mariage des parents, baptême du parrain, sépulture de Claude Perrin).

La limite : il lit ta copie. Si tu as mal lu un nom, il bâtit dessus. Il conseille de comparer les signatures, « souvent plus fiables que le texte du curé ». Non vérifié : sa phrase sur le calendrier en 1748. Testé sur du texte, pas sur une photo.

7. Savoir quelles archives ouvrir pour une commune

> Mes ancêtres viennent de Baudricourt, dans les Vosges, entre 1700 et 1850. Quelles archives consulter pour cette commune, en ligne et sur place, dans quel ordre, et quels registres couvrent quelle période ? Signale ce dont tu n'es pas sûr.

Change la commune, le département et la période. Baudricourt est le village des Hugo vers 1700.

Réponse en 39 secondes, qui commence bien : « Je n'ai pas vérifié en direct le site des Archives des Vosges. Les cotes exactes, les dates de couverture et l'état de numérisation sont à confirmer. » La dernière phrase du prompt l'oblige à marquer ses doutes, et il le fait partout.

Son ordre : les relevés déjà faits (Geneanet, Filae, FamilySearch, cercles lorrains), l'état civil en ligne de 1850 à 1793, les registres paroissiaux jusque vers 1700, puis sur place les notaires, « la meilleure source pour franchir un blocage avant 1750 ». Et : « Ne vous limitez pas à Baudricourt : élargissez à 10-15 km autour. »

Vérifié : le site des Archives des Vosges a bien en ligne l'état civil, les recensements, le recrutement militaire, les notaires et le cadastre. Non vérifié : les cotes, le bailliage, le diocèse et les dates d'histoire lorraine.

8. Faire un plan de recherche sur 3 générations

> Fais-moi un plan de recherche sur 3 générations, étape par étape. Ce que je sais : mon arrière-grand-père s'appelait Émile Roussel, né vers 1890 dans le Nord, mort vers 1950, il était mineur ; sa femme s'appelait Louise, nom de jeune fille inconnu ; leur fils André est né en 1921 à Lens. Pour chaque étape, dis-moi quel acte chercher, où, avec quelle date approximative, et ce qu'il doit m'apprendre pour passer à l'étape suivante.

La famille Roussel est inventée. Mets la tienne, avec des personnes mortes seulement.

Réponse en 54 secondes. Première ligne : « Lens est dans le Pas-de-Calais, pas dans le département du Nord. » Il relève notre piège et prévoit deux services d'archives. Puis sept étapes avec, pour chacune, l'acte, le lieu, la date et ce qu'elle doit apprendre : la naissance d'André pour « le nom de jeune fille de Louise (c'est le point clé) », puis le mariage d'Émile et Louise, « l'acte le plus riche de tout le plan », car il donne les parents des deux époux.

Vérifié : l'acte de 1921 a plus de 75 ans (F1427), et le raccourci matchID existe. Le site du Pas-de-Calais qu'il conseille était indisponible ce jour-là. Non vérifié : ce qu'il dit des recensements, des registres de Lens pendant la guerre de 1914-1918 et des archives minières.

5. Ta vie privée et celle des tiens

Ce qu'il ne faut pas coller dans Claude

Ce que tu tapes part avec ta question vers les serveurs qui font tourner Claude. Au prompt 1, il a pourtant écrit : « Ces informations concernent aussi vos proches, donc elles restent sur votre machine et je ne les envoie nulle part. » Ne t'y fie pas.

Pour une personne vivante, ne colle pas :

- sa date de naissance complète, son adresse, son téléphone ;

- sa santé, une adoption, une filiation cachée, ce qu'on t'a confié en entretien ;

- la photo d'un livret de famille ou d'un acte récent, qui regroupe les noms, dates et lieux de plusieurs vivants.

Travaille avec Claude sur les branches mortes. Note les vivants à part, en initiales ou par leur prénom, avec une année plutôt qu'une date. Lance le prompt 3 pour des ancêtres, jamais pour des cousins vivants. La loi va dans ce sens : hors conjoint, ascendants et descendants, un acte de naissance reste fermé 75 ans (F1427).

Pourquoi on a mis les vivants en initiales

Les sept enfants de Jean Hugo et de Lauretta sont nés après le mariage de leurs parents en 1949. Certains sont sans doute vivants. Leurs noms sont sur Wikipédia, mais ce sont des particuliers.

Claude l'a écrit lui-même : « Les descendants actuels de la famille Hugo ne sont pas des personnages publics. Leur vie privée se protège comme celle de n'importe qui. » Il a pourtant donné leurs noms complets, dans le texte puis dans l'arbre. On les a remplacés partout par des initiales : dans ce guide, dans le reel et sur les captures. Fais pareil quand tu montres ton arbre.

6. Tous les prompts à copier

Les 4 du reel, dans la même conversation

> Je veux construire mon arbre généalogique complet. Alors demande-moi tout ce que tu as besoin de savoir : mon nom complet, d'où vient ma famille, et chaque proche dont je me souviens.

> Maintenant, à partir de mon nom de famille et de l'endroit d'où vient ma famille, dis-moi les origines de ma lignée et jusqu'où tu peux remonter.

Active la recherche web, puis :

> Avec tout ce que tu sais de moi, cherche dans les registres publics, les bases de données généalogiques et les avis de décès, et trouve des membres de ma famille que je n'ai pas encore.

> Maintenant, construis-moi l'arbre généalogique visuel complet, avec tous ceux que tu as trouvés et la façon dont on est tous liés.

Pour avoir l'arbre en fichier, ajoute à la fin du dernier :

> Donne-le-moi en un seul fichier HTML autonome, en entier dans ta réponse, dans un bloc de code.

Les 4 nouveaux, à remplir

> Je vais interroger ma grand-mère sur l'histoire de notre famille. Prépare-moi les questions à lui poser, classées par thème, des plus faciles aux plus délicates, et dis-moi pour chaque thème quels noms, dates, lieux et papiers noter pour retrouver ensuite les actes dans les archives.

> Aide-moi à lire un acte ancien. Je le recopie tel quel, mot à mot : « COLLE ICI LE TEXTE DE L'ACTE ». Dis-moi qui est qui et quel lien les unit, donne les dates en clair, explique les mots anciens, et signale ce qui est douteux ou ce que je dois vérifier sur l'image de l'acte.

> Mes ancêtres viennent de TA COMMUNE, dans TON DÉPARTEMENT, entre ANNÉE et ANNÉE. Quelles archives consulter pour cette commune, en ligne et sur place, dans quel ordre, et quels registres couvrent quelle période ? Signale ce dont tu n'es pas sûr.

> Fais-moi un plan de recherche sur 3 générations, étape par étape. Ce que je sais : CE QUE TU SAIS DE TES ANCÊTRES MORTS (prénoms, noms, années et communes approximatives, métiers). Pour chaque étape, dis-moi quel acte chercher, où, avec quelle date approximative, et ce qu'il doit m'apprendre pour passer à l'étape suivante.

Sources

Pages officielles (relevées le 2 novembre 2026, heure de Paris)

- service-public.gouv.fr, Acte de naissance, vérifié le 14 août 2026, relevé à 12 h 57 : [F1427] (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1427)

- service-public.gouv.fr, Acte de mariage, vérifié le 23 janvier 2026, relevé à 12 h 57 : [F1432] (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1432)

- service-public.gouv.fr, Acte de décès, vérifié le 13 août 2026, relevé à 12 h 57 : [F1444] (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1444)

- FranceArchives, État civil numérisé, mise à jour du 27 août 2026, relevé à 12 h 58 : francearchives.gouv.fr/fr/article/38170

- Archives départementales des Vosges, relevé à 12 h 58 : [archives.vosges.fr] (https://archives.vosges.fr/)

- Archives du Pas-de-Calais, page état civil indisponible à 12 h 59 : [archivespasdecalais.fr] (https://www.archivespasdecalais.fr/Chercher/Archives-numerisees/Etat-civil)

- matchID, recherche dans le fichier des décès de l'Insee, relevé à 12 h 59 : [deces.matchid.io] (https://deces.matchid.io/)

Sites de généalogie

- Geneanet, page Premium, relevée à 12 h 58 : [geneanet.org/premium] (https://www.geneanet.org/premium/)

- Filae, page d'accueil, relevée à 12 h 58 : [filae.com](https://www.filae.com/)

- Filae, noms de famille, vérifiés dans la nuit du 2 novembre : [HUGO](https://www.filae.com/nom-de-famille/HUGO.html), [TREBUCHET](https://www.filae.com/nom-de-famille/TREBUCHET.html)

Famille Hugo (vérifié le 2 novembre 2026 entre 0 h 40 et 0 h 53)

- Wikipédia, [Famille Hugo](https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_Hugo) (Johannès vers 1610, Baudricourt vers 1700, Joseph Hugo mort en 1799)

- Wikipédia, [Louis-Joseph Hugo](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Joseph_Hugo), [Abel Hugo] (https://fr.wikipedia.org/wiki/Abel_Hugo), [Julie Hugo](https://fr.wikipedia.org/wiki/Julie_Hugo), [Léopold Armand Hugo](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9opold_Armand_Hugo)

- Wikipédia, [Jeanne Hugo](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne_Hugo), [Georges Victor-Hugo] (https://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_Victor-Hugo), [Pauline Ménard-Dorian] (https://fr.wikipedia.org/wiki/Pauline_M%C3%A9nard-Dorian), [Jean Hugo] (https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Hugo)

- Wikipédia, [Sophie Trébuchet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sophie_Tr%C3%A9buchet), [Hugues](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hugues)

- *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (1863), [archive.org](https://archive.org/details/victorhugoracon01hugo)

- G. Barnett Smith, *Victor Hugo: His Life and Work*, [Projet Gutenberg 37635](https://www.gutenberg.org/ebooks/37635)

Nos tests

- 02/11/2026, vers 0 h 40 : les 4 prompts du reel, Claude Opus 5.5 (claude-opus-5-5), Claude Code 2.1.280, une seule conversation, recherche web au prompt 3 seulement.

- 02/11/2026, entre 12 h 56 et 12 h 58 : les 4 nouveaux prompts, même modèle, même outil, une conversation neuve chacun, sans clé API ni recherche web.

- Script du reel : mavgpt (Instagram, DbPn8Fhqpj5), traduit.
